

Conseil communal de Lausanne

Postulat : Tampons et serviettes hygiéniques mis à disposition gratuitement dans les établissements scolaires

La précarité menstruelle est un phénomène qui touche des millions de femmes et jeunes filles à travers le monde qui n'ont que difficilement accès aux protections hygiéniques dont elles ont besoin. Ce phénomène ne se limite pas aux pays en voie de développement et touche également les pays riches. La menstruation est une fonction biologique naturelle du corps qui concerne la moitié du genre humain. Il est temps de porter cette thématique dans le débat sanitaire, notamment dans le cadre des établissements scolaires.

En mars 2020, le Conseil National a adopté une motion demandant enfin de baisser le taux de TVA sur les serviettes hygiéniques et tampons de 7,7 % à 2,5 %, admettant enfin qu'il s'agit de produits de première nécessité. Cette réduction de la TVA est une première victoire face à une injustice qui touche toutes les femmes. Dans notre société, les menstruations sont encore un sujet tabou et sont à la base de nombreux désagréments dans la vie d'une femme. Un de ces désagréments notable est le poids financier qui correspond à l'achat des produits d'hygiène menstruelle. Alors que dans tous les bâtiments publics du papier toilette est mis à disposition gratuitement aux utilisateurs, les tampons et serviettes hygiéniques ne sont pas disponibles. Pourtant il s'agit d'un besoin basique, au même titre que le papier toilette. Dans les écoles, il est primordial de limiter le plus possible les inégalités entre étudiant.es et la mise à disposition de ces produits d'hygiène vise justement à corriger cette injustice. Les écoles doivent mettre à disposition des produits sanitaires liés à la menstruation.

Dans le domaine de la scolarité obligatoire, les tâches sont réparties entre le canton et les communes. Ces dernières sont tenues de mettre à disposition les infrastructures nécessaires aux écoles (installations scolaires, bâtiments et équipement), alors que le Canton prend en charge les traitements des enseignant.es.

C'est la raison pour laquelle, à l'instar de la Commune de Tavannes (BE), nous invitons la Municipalité d'étudier l'opportunité de mettre à disposition dans tous les établissements secondaires des distributeurs de serviettes hygiéniques et tampons gratuitement dans les toilettes des filles.

Lausanne, le 24 juin 2020

L'initiante : Céline Misiego

E. Aubert

Bergin Ae

Thierry Stalder

Christine Goering

Chenier Honoré Muel

Céline Misiego

C. Alvarez

Julia

Wafa

Abou